



Assemblée générale

Distr. générale
15 décembre 2000
Français
Original: anglais

Cinquante-cinquième session

Points 117 et 43 de l'ordre du jour

Budget-programme de l'exercice biennal 2000-2001

**La situation en Amérique centrale : processus
d'établissement d'une paix ferme et durable
et progrès réalisés dans la structuration d'une région
de paix, de liberté, de démocratie et de développement**

Mission de vérification des Nations Unies au Guatemala

Incidences sur le budget-programme du projet de résolution A/55/L.33/Rev.1

Rapport de la Cinquième Commission

Rapporteur : M. Eduardo Manuel de Fonseca Fernandes **Ramos** (Portugal)

1. À ses 39e et 40e séances, les 14 et 15 décembre 2000, la Cinquième Commission, conformément à l'article 153 du Règlement intérieur de l'Assemblée générale, a examiné l'état des incidences sur le budget-programme du projet de résolution A/55/L.33/Rev.1 (A/C.5/55/24) présenté par le Secrétaire général. La Commission était également saisie du rapport correspondant du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (A/55/680).

2. Les déclarations et observations formulées lors de l'examen de la question par la Commission sont consignées dans les comptes rendus analytiques pertinents (A/C.5/55/SR.39 et 40).

Décision de la Cinquième Commission

3. La Cinquième Commission a décidé de porter à la connaissance de l'Assemblée générale que, si elle adoptait le projet de résolution A/55/L.33/Rev.1, il faudrait prévoir des ressources additionnelles d'un montant de 16 235 400 dollars pour 2001. Sur ce total, un montant de 7 243 200 dollars serait imputé sur le crédit

ouvert au titre des missions politiques spéciales, et un crédit additionnel d'un montant de 8 992 200 dollars, représentant le reste des ressources nécessaires, devrait être ouvert au chapitre 3 (Affaires politiques) du budget-programme de l'exercice biennal 2000-2001.
